

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 42 - Mars 1965

TABLE DES MATIERES

	Pages
Assemblée ordinaire du 4 mars 1965	3
J. LECLANT : Recherches archéologiques à Tomàs en 1961 et 1964	6
H. CAZELLES : Perspectives sur l'Exode	12
F. LE CORSU : Cléopâtre était-elle laide ?	19

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE**

4 MARS 1965

La séance est ouverte à 17 h 10, sous la présidence de M. Georges Posener, président.

Compte rendu de la précédente assemblée

M. Jean Leclant, vice-président, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée ordinaire du 28 mai 1964, qui est adopté à l'unanimité.

Membres excusés

R.P. du Bourguet, MM. Bressandi, Corteggiani, Davies, Derchain, Mlle Dommel, MM. Gély, Ramond, Rinaldi, Van de Walle, de Wit.

Présentation de nouveaux membres

MM. Baer (de l'Université de Californie), Bassier, Boyer, M. le Professeur Curto (Directeur du Musée égyptien de Turin), Mlle Fischer, M. Gély, Dr Heerma Van Voss (des Pays-Bas), Général Huard, Mr. Kitchen (de Liverpool), Dr Krueckmann (de l'Université de Fribourg en Brisgau), MM. Leroy, Nicolas, Polotsky (de l'Université Hébraïque de Jérusalem), M. Revel, Mme Sainte Fare Garnot, M. Schlumberger, Mlle Shaumar, MM. Thivel, Vidal-Naquet, Bibliothèque Golenischeff, Bibliothèque de l'Université de Bâle, Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg.

Publications

M. Posener annonce que le Tome XVI de la Revue d'Égyptologie est sous presse, ainsi que le Bulletin n° 41.

Communications

Deux communications étaient au programme :

1. M. l'Abbé Henri CAZELLES, Professeur à l'Institut Catholique : Perspectives sur l'Exode.
2. Mme France LE CORSU : Cléopâtre était-elle laide ? (avec projections).

L'heure tardive (19 h. 15) empêcha d'engager des débats sur des questions qui avaient passionné les auditeurs.

RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES A TOMAS

EN 1961 ET 1964

par J. LECLANT

Répondant à l'appel lancé par l'UNESCO pour l'étude des sites de Nubie voués à la submersion sous les flots du Haut-Barrage d'Assouan, l'Université de Strasbourg demandait, en 1960, la concession du secteur de Tomàs qui, à 200 km au Sud d'Assouan, s'étend sur la rive gauche du Nil, en face du temple rupestre de Derr. Il est limité, vers l'aval, par le secteur d'Amada, à l'amont par celui d'Afyeh qui jouxte lui-même Karanog. En son milieu se dresse le promontoire du Cheikh Daoud, dont les rochers au profil caractéristique sont dominés par les ruines de constructions en pierres sèches.

Cité dans les récits de plusieurs voyageurs du siècle dernier, Tomàs n'avait jamais éveillé un intérêt particulier; aucun monument ne s'y offre à la vue de façon apparente; l'attention était d'ailleurs accaparée par Derr, la bourgade voisine sur l'autre rive du fleuve, où résidait le chef local, le redoutable *Cacheff* de Nubie. Il faut attendre, au début du XX^e siècle, la grande enquête menée par Weigall à travers la basse Nubie pour avoir une description rapide, mais substantielle, du site de Tomàs et de ses antiquités (1). Lors de ses recherches menées dans la région, entre 1907 et 1910, l'expédition américaine de l'Université de Pennsylvanie (Eckley B. Coxe Jr. Expedition to Nubia) dédaigne ce secteur pour s'installer en aval à Areika, puis en amont à Karanog. C'est seulement avec le survey systématique de W. B. Emery et L. P. Kirwan (1929-1931) que des fouilles proprement dites sont menées à Tomàs, dans la partie qui devait être alors submergée, c'est-à-dire en dessous de la cote de 121 mètres : des nécropoles du « C-group » et de l'époque méroïtique sont alors localisées et étudiées (2). Dans sa quête patiente au long des falaises rocheuses, J. H. Dunbar y photographie un certain nombre de gravures rupestres (3).

Tel était l'état de la documentation en 1960 : le site gardait les traces d'une occupation continue et active (4)

au cours des millénaires; jusqu'à la submersion de la partie la plus basse de la vallée, au début du XX^e siècle, ce secteur avait été un des plus opulents de Nubie, célèbre par ses palmiers et ses riches cultures. En venant à Tomàs, la mission de l'Université de Strasbourg se plaçait en un centre important du trafic qui animait la Nubie antique, escale au long du Nil, point de départ des pistes vers les Oasis et vers Assouan par le désert. Nous souhaitions également fouiller le Cheikh Daoud dont les vestiges pouvaient être supposés d'époque méroïtique; mais l'étude de celui-ci fut, entre-temps, confiée à une autre mission, celle des Fouilles Archéologiques Espagnoles.

Retardée par diverses circonstances et pour cette raison écourtée, notre première expédition, en janvier-février 1961, ne comprenait que M. J.-Ph. Lauer et moi-même, M. l'Inspecteur Ahmed Saïd Hindi prenant part avec courage à notre travail. Puis les événements politiques ne permirent pas la reprise jusqu'à l'année dernière. Dans la seconde campagne, en janvier-février 1964, se joignirent à nous deux spécialistes des questions sahariennes : MM. M. Brézillon, technicien du Centre National de la Recherche Scientifique et J. D. Lajoux, photographe; le Service des Antiquités était représenté par M. Ahmed Mahmoud Moussa, lui aussi fort actif sur le terrain. Au cours des deux expéditions, la présence de Mme Lauer réduisit considérablement les soucis d'ordre matériel, dans une région vouée à l'abandon.

Le premier travail qui nous était demandé était une reconnaissance générale du secteur. Parcourant systématiquement tous les bancs rocheux au long des hautes eaux (cote 121 m), et dans les *khors* adjacents, nous avons fait l'inventaire des très nombreuses gravures rupestres, représentations préhistoriques et inscriptions des diverses époques pharaoniques. En même temps, nous essayions de retrouver les vestiges qui, en surface, peuvent indiquer la présence de nécropoles ou de sites d'occupation. Durant la dernière campagne, à la concession qui originellement était limitée par les lignes 730 et 737 de la carte de la Division des musées de l'UNESCO, fut ajoutée la zone s'étendant en aval jusqu'au temple d'Amada; en grande partie sablonneuse et caillouteuse, celle-ci ne devait pas nous donner des résultats bien substantiels (5). En revanche, en raison des difficultés considérables que nous avons rencontrées et des retards apportés à la réalisation de notre plan de travail, nous avons dû être déchargés de l'étude systéma-

tique de Tonqala (sur la rive Est du Nil, face à Tomâs) et de Mediq, en aval de Ouadi-es-Seboua, au débouché de la grande piste qui, à partir de Tomâs, coupe la longue boucle du Ouadi-el-Arab; sur ces deux derniers secteurs, nous possédons des éléments de documentation, mais non systématiques.

Tout au long des falaises rocheuses de Tomâs, des centaines de gravures rupestres firent surgir devant nous, étonnantes de force et de puissance, les images de la grande faune africaine subtropicale. En plusieurs points sont figurés des éléphants, isolés ou par groupes de deux; plusieurs « écoles » se reconnaissent; toutes d'ailleurs s'attachent à rendre avec grande vérité les diverses attitudes du pachyderme, mais les techniques varient: simples contours; piquetage de points plus ou moins gros; défoncement des surfaces; « plages » de réserve de taille. Dans un cas, des chasseurs — deux pour chacune des bêtes — tirent sur elles à l'arc, à bout portant: scène de conjuration magique sans doute, bien plutôt que de chasse. Les bandes de girafes et d'autruches sont nombreuses; se contentant d'un climat plus sec, sans doute témoignent-elles d'un âge de la faune plus récent; nous avons noté un cas de superposition de l'image d'une girafe sur celle d'un éléphant. Girafes et autruches semblent, elles aussi, avoir fait l'objet, de la part de l'homme, de pratiques de contrainte: des autruches portent autour du cou une sorte de petit nœud; ailleurs, un grand lasso semble se diriger vers un groupe de girafes. Par troupeaux entiers sont figurés gazelles, antilopes, capridés et bovidés; avec un rare bonheur l'artiste rupestre a su rendre le frémissement de la harde dans l'attente du bruit et du vent, prête à bondir au danger qui s'annonce; plusieurs animaux sont représentés auprès de quadrillages ou de grands tracés linéaires ou ponctués: sans doute faut-il voir là des sortes de pièges, réels ou magiques.

En fait, souvent, les représentations de capridés, celles de bovidés surtout, doivent être contemporaines non plus de chasseurs mais de sédentaires. Ces animaux, sans doute déjà domestiqués, n'en offrent pas moins de curieux détails: ils peuvent être pourvus de pendeloques jugulaires; leurs cornages peuvent présenter des déformations; leurs robes enfin sont décorées de quadrillages divers. Comme l'a noté le Général P. Huard dans des travaux récents d'un puissant intérêt (6), plus d'un de ces traits se retrouvent sur des

figurations rupestres d'autres secteurs sahariens, en particulier de l'Ennedi. On les remarque également dans les représentations qui décorent certains vases du « C-group »: dans ces conditions, de nombreuses gravures peuvent être attribuées à cette culture essentiellement pastorale qui a dominé la Nubie durant un millénaire (2600 à 1580 avant notre ère).

Les inscriptions hiéroglyphiques, elles aussi, appartiennent à toutes les époques. Nous avons retrouvé et collationné plusieurs des inscriptions des V^e et VI^e dynasties autrefois signalées par Weigall, en particulier celles de Nefer-sa-Hor, en qui on reconnaît, de façon générale, le prénom que Pépi I^{er} aurait porté avant de prendre celui de Merirê. Nous avons également étudié les inscriptions de Kakarê-Antef et fait le relevé de deux tableautins au nom du vice-roi de Koush Setaou (fig. 1). Les inscriptions de particuliers appartiennent non seulement à l'Ancien Empire, mais encore au Moyen et au Nouvel Empire. Elles enrichissent l'onomastique de plusieurs noms ou formes de noms nouveaux; la liste des « chefs des interprètes », celle des « camériers » et d'autres fonctions s'accroît de dignitaires jusqu'ici inconnus. Pour d'autres, déjà célèbres, tels que Mehou et Sabni, on gagne un appréciable complément d'informations. A proximité d'un petit naos taillé dans le rocher avec une corniche à gorge de lignes assez raides, on relève les inscriptions en hiéroglyphes de plusieurs scribes, entre autres Horhotep, Mery et Seba.

Si l'on fait, d'autre part, le bilan des fouilles menées en plusieurs points de la concession de Tomâs, on constate que les résultats concernent également les périodes les plus diverses. Certes, notre déconvenue a été extrême de constater que le cimetière de Nagarya — situé en plein dans notre concession (bande 730,4-5) — avait été, en grande partie, exploité pendant notre absence bien involontaire par la mission indienne, à qui avait été confiée l'étude du secteur voisin d'Afyeh. Nous avons décidé de poursuivre l'étude de la partie du cimetière qui n'avait pas été excavée par la mission indienne. Dans un terrain très bouleversé, nous avons pu constater que deux systèmes de tombes semblent s'entrecroiser, d'orientation et de matériel différents. Une partie des objets recueillis présente nettement les caractéristiques de l'époque thinite: en particulier deux vases de forme tubulaire, à fond plat, avec décor ondulé en relief à l'épaule; on a également trouvé en place, sur le bord d'une tombe, les éléments d'une

parure constituée de soixante-trois pièces en ivoire, os, coquillages, plaques de nacre et rondelles en coquille d'œuf d'autruche. La majeure partie de la poterie en revanche est typique du « C-group » : coupes et vases de belle poterie rouge ou noire, avec motifs incisés dont les variations géométriques témoignent d'une grande invention décorative.

Un petit cimetière avec céramique pauvre a été fouillé au Nord-Ouest du khor Oba, ainsi que divers tumuli, en particulier dans la zone Nord de la concession et en direction du temple d'Amada. Un scarabée au nom d'Aménophis III a été recueilli, ainsi que de petites pendeloques de type floral vernissées du Nouvel Empire. Des sépultures d'époque tardive utilisaient des fentes de rocher, dans lesquelles le cadavre était coincé, couvert de dalles fermant l'interstice.

Le monument le plus original qui nous était réservé est sans doute celui du petit khor Abd-el-Hamid. L'attention était attirée en surface par la présence de nombreux fragments de poterie, dont plusieurs décorés de motifs méroïtiques caractéristiques. La fouille a révélé là les vestiges très abîmés d'un ensemble de constructions en briques crues et pierres sèches. Le sol avait été recouvert d'un enduit blanchâtre dont il reste des portions. Dans le fond d'une salle rectangulaire adossée à la paroi rocheuse, plusieurs grosses pierres constituent une sorte de banquette; à l'angle de celle-ci, sur un bloc de grès clair, bien taillé, long de 0,40 m, large de 0,26 m et haut de 0,16 m, se détache, en un très faible relief, un grand pied gauche. De tels « pieds » ne sont pas inconnus dans la civilisation alexandrine. De cette même époque, de nombreux graffites nous montrent des chameliers et des cavaliers, en des scènes fort animées; plusieurs de ces derniers sont armés de lances et d'épées.

A cette documentation concernant la province-frontière du royaume méroïtique, nos propres recherches ont ajouté deux pièces importantes que nous avons recueillies chez un notable de la partie méridionale de notre concession. Il s'agit d'une table d'offrandes décorée (fig. 2) — dont un fragment du bec avait été autrefois trouvé dans les fouilles de Karanog (7) — et d'une longue stèle de vingt-quatre lignes, avec inscriptions en méroïtique cursif, toutes deux au nom de Bertêye, vice-roi (*peste*) à Akin, prophète d'Amanap à Pedeme. C'est un personnage bien connu par

d'autres inscriptions de Karanog, de Faras et de Philae; en ce dernier site, on lit également son nom en démotique et en grec : Abratoês mena des ambassades auprès d'Isis en 252 et 260 de notre ère.

Lorsque la Nubie fut devenue chrétienne, Tomàs conserva son importance. Sur ce point, la fouille de Cheikh Daoud par la mission espagnole apportera vraisemblablement d'importantes précisions. Nous avons, quant à nous, noté plusieurs graffites d'époque copte. Près du hameau de Nag'alya, nous avons dégagé une tombe : en surface elle s'ouvre par deux puits carrés, juxtaposés et reliés par une sorte de herse; l'entrée de la chambre funéraire, sur le côté d'un des puits, est encadrée par deux fines colonnettes supportant une arcature avec inscription en copte; sur l'une des parois est sculptée une jolie rosace.

Tels sont les principaux éléments du bilan de deux campagnes que les circonstances ont rendues trop courtes. Le site de Tomàs — un parmi d'autres —, par le nombre et la diversité des découvertes qu'il a apportées, témoigne de l'intérêt d'un secteur archéologique longtemps dédaigné et désormais anéanti sous les flots.

1) A. Weigall, *Description of the Antiquities of Lower Nubia*, 1907, p. 108-109 et pl. LIV, LVI-LIX, LXXV; un résumé est donné par A. Weigall dans *A Guide to the Antiquities of Upper Egypt*, 2^e éd., 1913, p. 548-550.

2) W.B. Emery-L.P. Kirwan, *Excavations between Wadi es Sebua and Adindan 1929-1931*, I, 1935, p. 210-267, planches 44 et 63, cimetières 186 à 189.

3) J.H. Dunbar, *Sudan Notes and Records*, XVII, 1934, pl. IV et V, p. 144, 154 et 156; id., *Rock-pictures of Lower Nubia*, 1941, pl. II fig. 6; XI, fig. 51; XIII, fig. 62; XIV, fig. 64; XV, fig. 70; XX, fig. 100; XXIII, fig. 108.

4) T. Säve-Söderbergh, *Aegypten und Nubien*, 1941, p. 10, 13, 47, 176, 180.

5) Cette zone a été l'objet d'un survey minutieux d'Emery-Kirwan, puis de la part de Harry S. Smith, *Preliminary Reports of the Egypt Exploration Society's Nubian Survey, Cairo*, 1962, p. 63-69.

6) En attendant des articles de synthèse actuellement en cours d'impression, on pourra se reporter en particulier aux travaux suivants : *Les cornes déformées sur les gravures rupestres du Sahara oriental*, dans *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*, 1959, p. 109-131 (p. 118-119, pour la Nubie); *Figurations sahariennes de bovins harnachés, montés et attelés* dans *Rivista di Storia dell'Agricoltura*, Rome, Déc. 1962; *Gravures rupestres de l'Ennedi et des Erdis*, dans *Bulletin de l'Institut de Recherches Scientifiques au Congo*, 2, 1963, p. 25-39, plan, 5 fig. et 3 planches; *Figurations de bovins à pendeloques jugulaires au Sahara central et oriental*, dans *Rivista di Storia dell'Agricoltura*, Rome, 1964; *A propos de bucrânes à corne déformée de Faras*, dans *Kush*, XII, 1964, p. 63-81, 4 fig., pl. XXI-XXII.

7) Le raccord du fragment Karanog 121 avec la table d'offrandes de Tomàs a été repéré par le Prof. Fr. Hintze, *Mitteilungen des Instituts für Orientforschung*, Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, IX, 1963, p. 25, n. 20.

PERSPECTIVES SUR L'EXODE

par H CAZELLES

Cette question que tous les membres de la Société connaissent pour avoir lu le livre de M. Montet sur le *Drame d'Avaris* est toujours d'actualité (S. Herrmann, Helck, Redford...). Elle peut gagner en précision si, comme l'a fait Vergote, on tient compte des « strates » de rédaction littéraire que tous les biblistes reconnaissent pratiquement dans le Pentateuque. Sans entrer dans le détail, rappelons qu'une synthèse plus ancienne des traditions, faite dans les tribus de Juda et Siméon (J.), d'esprit monarchique, a été fusionnée avec une autre synthèse, d'esprit prophétique et rédigée dans les tribus joséphites du Nord (E).

I. Ces deux synthèses ont été réunies lorsque, après la chute de Samarie, on a voulu un texte commun qui rallierait l'ensemble des tribus autour de la dynastie de David. Le travail a été fait en respectant autant que possible des textes ayant déjà autorité et où chacun retrouvait ses traditions nationales. Mais ces traditions, ayant toujours un fondement historique, se sont trouvées juxtaposées d'une manière assez déconcertante pour le lecteur.

C'est ainsi que déjà en *Gen, ch. XV*, il est question de l'Exode à propos de la descendance d'Abraham. On dit aux v. 13-16 qu'ils seront étrangers dans un pays qui ne sera pas le leur; ils le quitteront en dépouillant le peuple auquel ils auront été soumis. L'un des signes donnés est le vol d'un rapace, *Ayit* qui, étant qualifié en *Jér., XII, 9* de « bariolé », ne peut être que le faucon Horus au plumage moucheté ou tacheté, bien connu des égyptologues. La durée de cette oppression par le peuple d'Horus doit durer 400 ans. On n'a pu qu'en rapprocher la stèle de l'an 400 retrouvée par M. Montet à Tanis d'autant que d'après *Num., XIII, 22* Hébron a été fondée 7 ans avant Tanis. Hébron, primitivement Qiryat-Arba, devient Hébron au moment où les Hycsos s'installent à Tanis, événement commémoré par cette stèle de la XIX^e dynastie.

Mais à ces versets qui appartiennent à la strate J, en est joint un autre de la strate E : « C'est à la quatrième génération qu'ils reviendront ici (en Canaan) car l'iniquité de l'Amorite n'est pas à son comble. » (v. 17); 4 générations ne font pas 400 ans et l'adversaire ici n'est plus l'Égyptien, mais l'Amorite. Amurru, c'est pour les Mésopotamiens le pays de l'Ouest (Syrie-Palestine) de même que sous la forme Emor c'est pour l'Égyptien le Nord du Djahi vers Damas et l'Hermon. Dans la littérature biblique c'est moins une contrée qu'une population, celle que les Israélites ont rencontrée en venant s'installer soit avec les Patriarches, soit avec Josué et Moïse (en Transjordanie). Cette seconde tradition se réfère à l'implantation en Amurru d'un groupe qui ne compte que quatre générations entre le premier contact et l'implantation israélite, et l'Exode se place entre deux. Il ne faut pas oublier dans les calculs cette dualité des traditions chronologiques.

II. Cette dualité des traditions historiques israélites réapparaît à un autre point de vue. Nous avons d'une part un bloc de traditions qui unissent la vie d'Isaac et la fin de la vie d'Abraham autour de Bersabée, dans le sud judéen, tandis que Jacob va s'éloigner et, après quelques avatars, s'établir dans la région entre Hébron et Bethel. Cette région de Bersabée est celle qu'occupera la tribu de Siméon, tribu qui dès l'époque de David va être assimilée par Juda. Or les textes d'exécration de la série Posener, E 55, nous font connaître, sans doute sous la XIII^e dynastie, un *Ibwrhni* prince de Shmuânu qui, vu l'alternance *m/n* bien attestée (*Naharaim = Naharina*), évoque singulièrement un Abraham chef du pays qui donnera son nom à la tribu de Siméon. Comme les 400 ans de la stèle de Tanis partent non de Ramsès II, mais d'un ancêtre de Séthi vers 1330, les dates ne sont pas si éloignées.

Mais, à côté de ces traditions qui nous situent Abraham vers 1750 et Jacob à la fin du XVIII^e s., nous avons tout un autre groupe de traditions, non moins solides, qui se réfèrent à un Israël, apparenté à un araméen : « Mon père était un araméen errant. » (cf. *Deut. XXVI.*) Or, bien qu'il y ait des liens entre les araméens et des tribus plus anciennes, dites *akhlamu*, les araméens n'apparaissent comme gentilice que vers 1400-1300 à Ugarit, et, dans l'histoire, avec Téglath Phalazar I^{er} vers 1100. Ce mouvement araméen est donc nettement postérieur au premier. Tandis qu'Abraham, Isaac et Jacob portent de bons noms amorites,

comme les cunéiformes nous en fournissent pour le XVIII^e s. avant notre ère (à Mari ou à Chagar-Bazar), le nom d'Israël apparaît timidement comme nom de personne à Ugarit, puis, comme nom de tribu non sédentarisée (avec boomerang), sur la stèle de Ménéphthah, vers 1230. De plus, certains textes de la Genèse nous font connaître des coutumes patriarcales analogues aux coutumes hurrites repérées à Nuzi au-delà du Tigre non loin de laquelle se trouve la ville d'Arâmi, meilleur répondant du vocable araméen (cf. A. Dupont Sommer). De là une probabilité que ces coutumes sont arrivées en Canaan avec la seconde vague, alors précisément que l'Égypte va donner le nom de Hurru à cette région; tandis qu'avant la XVIII^e dynastie et, encore à ses débuts, la région hurrite était plus au Nord.

III. Nous avons prononcé le nom de Joseph. Un des beaux résultats du travail de Vergote est d'avoir montré que les éléments égyptiens de l'histoire de Joseph ne sont pas d'époque hycsos (ce qui n'élimine pas tout rôle des hycsos dans l'affaire), mais d'époque ramesside. Ce qui paraît le plus décisif n'est peut-être pas la fréquence de l'âge idéal de 110 ans dans les textes de la XIX^e dynastie, qu'un autre fait : l'intronisation du vizir par imposition du collier d'or en *Gen.*, *xli*, 42 correspond à l'intronisation du vizir Paser sous Séthi I^{er} et non aux collations d'or, colliers ou autres objets, sous la XVIII^e dynastie. Dans l'ensemble les deux couches, salomonienne et prophétique (J et E), sont assez parallèles. Mais elles ont leurs particularités. Ainsi le nom de Putiphar, Pa-di-pa-re en égyptien comme vous le savez, est d'une facture avec répétition de l'article qui n'apparaît qu'à la XXI^e dynastie. Or, précisément, c'est dans la couche prophétique du VIII^e s. que le maître de Joseph porte ce nom. Au contraire, le passage sur la femme du maître qui évoque le Conte des Deux Frères appartient à la strate monarchique ainsi que les éléments de sagesse politique agraire peu libérale de Joseph. Visiblement, les structures administratives de l'Égypte et la possession du sol par le Pharaon, voire l'exemption du clergé (mais attention au papyrus Wilbour), avaient frappé les Israélites que les scribes d'Égypte étaient venus initier à leur sagesse.

D'autres divergences, fort suggestives, vont nous rapprocher de l'Exode lui-même. Dans les textes élohistes, ceux de la couche prophétique rédigée dans le Nord, les Israélites habitent au milieu des Égyptiens (« Le meilleur

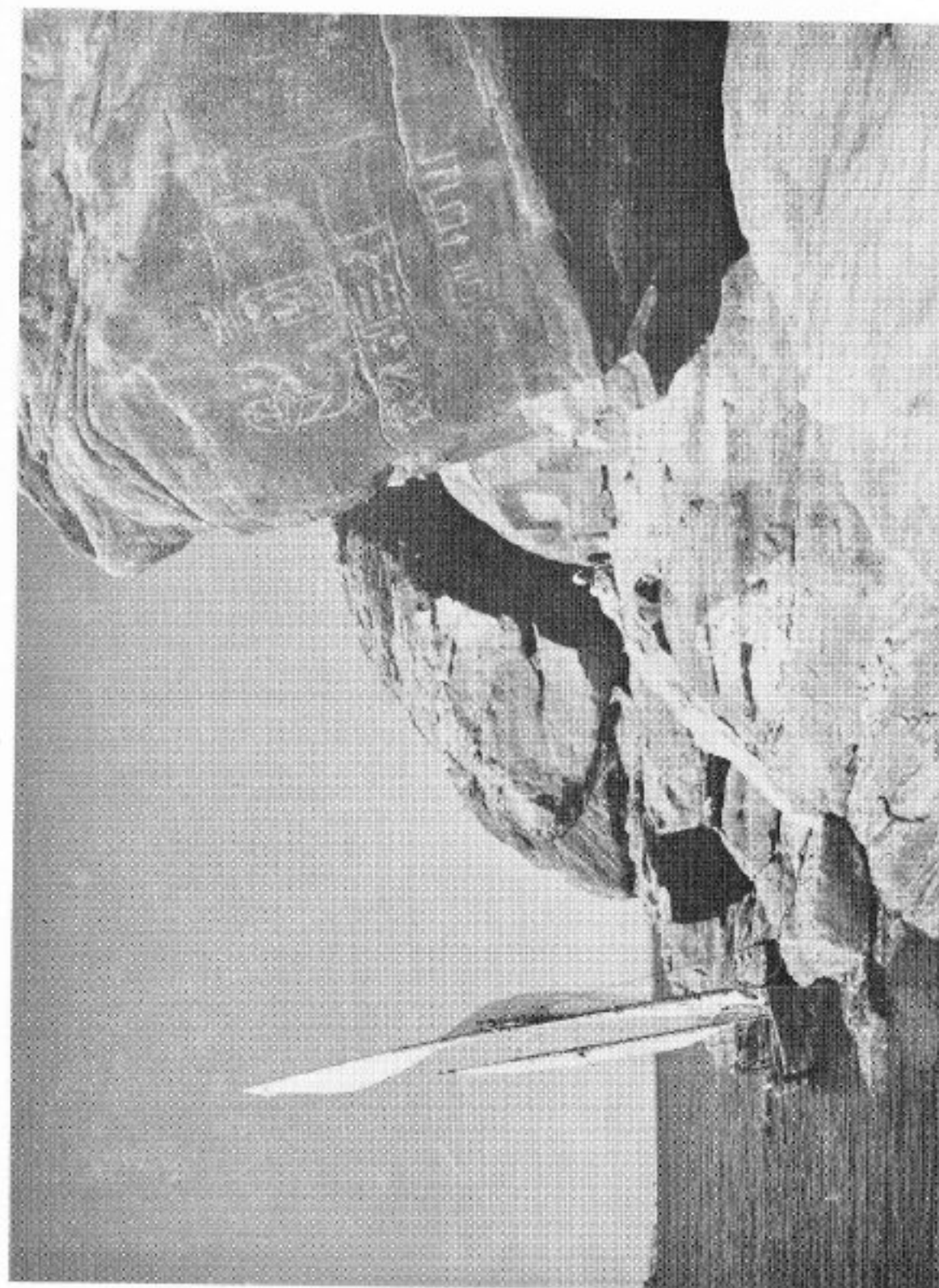


Figure 1 : Inscription du vice-roi de Koush, Setoou, en surimposition sur un animal et sur une barque d'époque préhistorique.



Figure 2 : Table d'offrandes avec inscriptions en méroïtique cursif au nom de Berteye, vice-roi à Akin (milieu du III^e s. après J.C.).



Figure 3 : Monnaie de Cléopâtre VII (d'après Libyca T. II 1954)



Figure 4 : Buste du British Museum (d'après Arthur Weigall : Cléopâtre)



Figure 5 : Buste de Cherchell (d'après Libyca T. II 1954)

de toute la terre d'Égypte sera pour vous » *Gen., xlv, 20*). On dit simplement que les Égyptiens ne peuvent pas prendre leurs repas avec les Hébreux; c'est pour eux une abomination (*xlvi, 32*). Dans la couche jahviste, plus ancienne, celle du Sud, les Égyptiens ont les bergers en abomination (*xlvi, 34*) et les deux populations vont habiter dans des territoires séparés : le Pharaon les parque en quelque sorte dans la terre de Goshen pour y garder son petit bétail. C'est uniquement dans cette strate littéraire salomonienne, dite jahviste, rédigée dans le Sud, qu'il est question de Goshen. Où est cette terre de Goshen ? Vous savez que depuis Gardiner, les Égyptologues ont renoncé à trouver le nom de Goshen en Égypte. Or ce toponyme rare se retrouve dans la Bible, au livre de Josué, pour désigner un lieu du Sud de Juda en *Jos., xi, 16* où l'on parle de « la Montagne, tout le Negeb, tout le pays de Goshen, la Sephela... » et en *Jos. x, 41* : « depuis Cadès Barné jusqu'à Gaza et toute la terre de Goshen ». Une ville de Goshen apparaît en *Jos. xv, 51* dans un district entre Philistins et Hébron, un peu au Nord de Bersabée. C'est bien près de la région de Siméon où étaient les traditions des deux antiques Patriarches. Nous avons donc dans les souvenirs israélites, deux traditions : l'une d'une domination égyptienne sur des clans moutonniers en Goshen, l'autre sur des familles qui sont près du fleuve, le Yeôr, au milieu des Égyptiens. Cette branche du Nil, désignant le Nil tout entier, n'apparaît qu'au *ch. xli* de l'histoire de Joseph, texte élohiste, et encore uniquement dans le songe prophétique de Joseph. Mais il va prendre beaucoup plus d'importance dans la geste de Moïse, dès *Ex., i, 22* (texte jahviste), appartenant à cette famille issue de Lévi, la tribu de Lévi s'étant dispersée comme Siméon après l'affaire de Sichem racontée en *Gen xxxiv*; des éléments se trouvant dans l'oasis de Cadès (*Ex. xxxii*) et d'autres, comme la famille de Moïse, en Égypte même, parmi ces sémites que nous voyons pénétrer jusqu'en Moyenne Égypte depuis les textes Hayes, sans oublier l'ostracon Posener avec le nom de Siméon publié en 1935.

IV. La cause immédiate de l'Exode est l'utilisation par le gouvernement pharaonique d'une main-d'œuvre nomade ou semi-nomade pour la construction de Pithom (presque certainement Tell el Mashkoutah) et Ramsès, la célèbre capitale chantée dans le Papyrus Anastasi II (et IV). Ces villes sont qualifiées de *Miskenôt*, terme militaire en *I Reg ix, 19*.

Ces travaux militaires correspondent à l'effort des premiers ramessides qui quittent la Thèbes de la XVIII^e dynastie, et fortifient non seulement le Delta mais la route de Palestine comme le montre la carte murale de Karnak du temps de Séthi I^{er}, étudiée par Gardiner dans *The military Road* (JEA VI, 99 ss). Après les désastres extérieurs du temps d'El Amarna, c'est la continuation de l'effort de Horemheb, et le début des campagnes qui mèneront à la bataille de Kadesh. L'Égypte conservera la suzeraineté sur Canaan, non sans quelques révoltes, comme celle de l'an VII de Ramsès II. Cela nous donne bien le climat d'*Ex.*, i-xv : une cour dans le Delta, utilisation pour la fabrication des briques d'une population qui n'y est pas habituée mais qu'on trouve sur place, un gouvernement qui est très réticent pour laisser partir dans un Canaan en révolte un groupe sémitique. Ce groupe est souvent qualifié dans ces textes d'« Hébreux », correspondant aux *Aperw* emmenés captifs de Canaan depuis Aménophis II et employés aux vignes, aux jardins d'Égypte, voire aux carrières du Wadi Hammamat. Hébreu d'ailleurs n'est pas un terme national pour Israël ; le terme est mis dans la bouche des Égyptiens ou des Philistins et disparaît pratiquement après David. Il n'y a pas place pour Israël en Canaan sous la XVIII^e dynastie ou dans les lettres de Tell et Amarna alors qu'on y trouve cette population plus large et plus complexe que sont les *Aperw-Hapiru-Hébreux* ; dans la stèle de Ménéphthah Israël non sédentaire est mentionné entre Gézer, Yanoam et le Hurru. C'est donc après Ramsès II que prend place l'établissement d'Israël en Canaan, événement lié à celui de l'Exode.

Mais comment se représenter géographiquement cet Exode ? Le livre de l'Exode nous donne des précisions. Mais dans ces précisions même nous allons retrouver la dualité des traditions déjà signalée pour les Patriarches et le séjour sous la domination égyptienne. D'une part la tradition élohiste, celle du Nord, des tribus joséphites, nous dit que le peuple ne prit pas la route des Philistins (*Ex.*, xiii, 17), bien que la plus proche ; c'est vraisemblable car les Israélites se seraient heurtés aux forteresses et garnisons égyptiennes établies par Séthi. Comme *Deut* i,2 met une distance de 11 jours entre l'Horeb et Cadès, cette tradition envoie les Israélites vers l'actuel massif du Sinaï, dans la région de Serabit el Khadim où avaient travaillé des esclaves sémites. Mais l'autre tradition, la jahviste, rédigée sous Salomon alors qu'il fondait son administration en faisant

appel à des scribes égyptiens et épousait une princesse égyptienne, cette tradition nous donne des noms : Ramsès Sukkot (*Tkw*), Etam, Pi-Hahiroth (J. Yoyotte a beaucoup de toponymes de ce nom), Migdol, Baal-Saphon qui nous mettent sur la route des Philistins. Migdol en effet est très probablement le Migdol des Prophètes, vers Kantara. Baal Saphon (cf Pap. Sallier IV) est certainement le Casios sur le lac Sirbonis comme on a pu l'établir depuis la publication par C. Virolleaud des textes ugaritiques sur le Casios de Syrie. La mer de *Tsaf* n'est devenue que plus tard la mer Rouge. Dans Isaïe comme dans les textes égyptiens, c'est la Méditerranée près du *Tjufy*, les fourrés de papyrus du Nord du Delta. De fait, après la catastrophe (*Ex.*, xiv) cette synthèse J poursuit le trajet israélite vers Massa-Meriba (*Ex.*, xvii) qui est Cadès avec combat contre les Amalécites qui d'après *I Sam*, xxv-xxx habitent au sud du Negeb. Aussi beaucoup de commentateurs modernes admettent-ils que le Sinaï de la tradition J est distinct de l'Horeb de la tradition E alors même que dans les deux synthèses les deux montagnes sacrées jouent un rôle identique dans l'histoire religieuse nationale. Récemment, J. Koenig a proposé un Sinaï madianite à l'Est de Aqaba et il a proposé des identifications satisfaisantes pour des toponymes difficiles de *Num*, xxxiii. De fait Ptolémée place Madian dans cette région. Je verrais volontiers qu'une des tribus ait conservé ce souvenir de sa migration depuis Madian jusqu'au N.E. de la Mer Morte. On a constaté la fidélité des souvenirs de migrations chez les tribus bédouines. Nos textes se présentent donc comme la fusion de traditions tribales dans l'histoire d'un Israël unifié.

Nous pourrions donc ainsi nous représenter les faits et leur mise par écrit :

1° Des descendants d'un certain Joseph qui avait fait carrière en Égypte (comme Janhamu ou Jarsu) suivirent un scribe de la tribu de Lévi. Il avait été formé comme d'autres auxquels Horemheb s'était intéressé pour les besoins de la politique asiatique. Ses congénères avaient été utilisés par l'administration pharaonique pour les fortifications du Delta à l'occasion de la menace hittite et des révoltes en Canaan. La cour étant dans le Delta nous sommes sous la XIX^e et non la XVII^e dynastie. La route directe étant fermée par les fortifications de Séthi I^{er}, c'est probablement par Clysma que ce groupe se dirige vers Serabit et Khadim et le Sinaï traditionnel.

2° L'Ephratéen David s'établit à Siqueleg (Siméon) puis à Hébron (Qénites et Juda) avant de régner à Jérusalem sur l'ensemble des tribus. Dans cette perspective de la monarchie unifiée, l'oppression subie en Égypte par les familles joséphites et lévitiqes entre autres fut assimilée à la domination égyptienne de la XVIII^e dynastie sur la terre de Goshen, d'autant plus que nous savons par Manéthon l'identification faite par les scribes d'Égypte entre l'Exode et l'expulsion des Hycsos (d'où le trajet par Baal Saphon). Ce sont ces localisations que recueillirent leurs élèves de la cour de Salomon, avides de culture et d'information.

Il me semble que c'est en cette ligne que peuvent se résorber les disparates de la tradition où avait fusionné un double aspect historique d'événements si importants pour la vie nationale d'Israël.

CLEOPATRE ÉTAIT-ELLE LAIDE ?

par F. LE CORSU

Cléopâtre est sans doute la femme dont la beauté a été la moins contestée depuis dix-neuf siècles qu'elle exerce ses ravages sur le cœur des hommes. Elle est devenue une de ces entités que forge la tradition à partir de l'histoire anecdotique, qui n'est pourtant qu'une caricature de la réalité.

Loin de nous la prétention de rétablir cette réalité, aussi fluctuante que la vie et que, malgré tous ses efforts, l'historien n'est jamais certain d'avoir atteinte. Pourtant, il existe des erreurs évidentes que l'on se repasse néanmoins de génération en génération, comme si l'on répugnait à regarder la vérité en face. Ainsi en est-il de la beauté de Cléopâtre.

Comment supposer que l'héroïne d'une histoire aussi romanesque que la sienne ne soit pas très belle ? Et par quelles armes celle qui reste le modèle de la femme fatale aurait-elle séduit le grand César et le vaillant Antoine, sinon par un physique exceptionnel ?

Bien mieux, alors qu'on ne peut attribuer avec certitude à la reine aucun portrait peint ni sculpté, sa légende en a forgé un devenu aujourd'hui si réel et si bien établi qu'il n'existe pas une actrice jouant le rôle de Cléopâtre qui oserait s'en écarter. La reine d'Égypte ne pouvait être qu'une belle Levantine brune et voluptueuse aux larges yeux sombres et à la chevelure de jais. Elle était coiffée à l'égyptienne, avec une frange et des mèches raides demi-longues pendant sur la nuque et les oreilles. Elle était vêtue de robes-chemises transparentes laissant la gorge et les bras nus et elle était parée de bijoux et de couronnes semblables à ceux que portait cette autre beauté célèbre des bords du Nil : la reine Nefertiti.

Cette tradition égyptisante découle du qualificatif qu'employaient les habitants de Rome en parlant de la maîtresse de César, à l'époque où il l'avait installée dans sa villa transtibérine : *l'Égyptienne*. Ils prononçaient ce nom

avec un certain mépris et un rien d'effroi, car les Egyptiens étaient pour eux des gens étranges dont ils ne savaient s'ils devaient craindre ou railler les pratiques magiques.

Or, égyptienne Cléopâtre ne l'était que pour être née à Alexandrie. Descendante de la lignée macédonienne des Ptolémées, elle n'avait pas une goutte de sang indigène dans les veines. Bien mieux, à peine peut-on dire qu'elle était reine d'Égypte. Tous les écrivains de l'Antiquité donnent à ses ancêtres le titre de *rois alexandrins*, Alexandrie elle-même étant *ad Aegyptum*, c'est-à-dire à l'écart de l'Égypte. Les souverains lagides occupaient le pays, mais sans s'y être jamais intégrés et ils avaient gardé la langue, les coutumes et les vêtements grecs.

Ce n'est d'ailleurs qu'au XIX^e siècle, quand on a découvert l'art égyptien, sans le dissocier très bien du romain égyptisant, que les artistes se sont plu à représenter Cléopâtre en pseudo-égyptienne (1). Auparavant, les peintres qui ont illustré à l'envi les divers épisodes de son roman, la représentaient à l'antique ou sous les apparences d'une beauté de leur époque. Citons, parmi les plus célèbres, des œuvres du Primatice, Véronèse, Reni, Poussin, Jordaëns, le Lorrain, Tiepolo, Reynolds. Il va sans dire qu'aucun de ces tableaux ne prétendait représenter la vraie Cléopâtre. C'était seulement l'occasion pour l'artiste de peindre une jolie femme dans le cadre d'événements pittoresques (débarquement à Tarse, banquet, anecdote de la perle) ou dramatiques (suicide de Cléopâtre).

Aujourd'hui où l'on connaît bien l'Égypte ancienne et où le trésor de Tout-Ankh-Amon a une renommée mondiale, on a tendance à identifier Cléopâtre à une reine de la XVIII^e dynastie (1). Cette tendance paraît trouver sa justification dans les bas-reliefs des temples de la vallée du Nil qu'ont réparés ou reconstruits les Ptolémées et qui les représentent en costume pharaonique. Mais il faut attacher la même valeur à ce genre d'œuvres qu'à la statue équestre de Louis XIV le représentant en empereur romain. La religion égyptienne, figée dans une tradition vieille de trois millénaires, reprenait inlassablement les mêmes modèles

stéréotypés et le même pharaon-type dont la forme et les attitudes étaient fixées dans leur perfection *pour toujours et à jamais*.

C'est ainsi que Cléopâtre elle-même s'est fait sculpter sur les murs des temples d'Hermonthis (Erment) et de Denderah, mais sa hiératique silhouette et son irréalité ne se distinguent en rien de celles des autres déesses qui l'entourent. Ces figures conventionnelles ne peuvent donc servir à identifier notre héroïne.

Après avoir rejeté toutes ces fausses Cléopâtres, voyons comment rectifier son portrait idéal.

Nous pouvons être assurés qu'elle n'avait pas le type égyptien et peut-être n'était-elle même pas brune, car on a connu des Macédoniens blonds ; ainsi, le grand Alexandre était un roux à la chevelure léonine et au teint délicat. D'ailleurs, les élégantes de l'époque hellénistique se teignaient les cheveux et l'on sait que le blond et le roux étaient très à la mode. Elles ne coupaient certes pas leurs cheveux à l'égyptienne, mais les portaient longs, plus ou moins ondulés ou frisés au goût du jour et noués en chignon sur la nuque.

Nous savons aussi que Cléopâtre ne s'habillait pas de chemises collantes, mais d'amples robes drapées d'une façon plus compliquée qu'à l'époque classique. Même lorsqu'elle paraissait en public en Isis, comme à la fête où elle fit couronner ses enfants par Antoine, il faut imaginer le costume isiaque tel que tant de terres cuites ou de bronzes de l'époque le montrent : sur une longue robe, les dévotes d'Isis, à l'imitation de la déesse, portaient un châle à franges noué entre les seins du nœud rituel d'Isis. Elles avaient sur la tête une coiffure de paille tressée, sorte de corbeille garnie de fleurs, de fruits et de rubans, rappelant le rôle agraire de la déesse. Nous voici bien loin de la sobre Isis égyptienne tendant dans un geste de protection ses deux bras frangés d'ailes.

Ainsi, petit à petit, nous rejetons l'apparence trompeuse sous laquelle on a coutume d'imaginer la reine d'Égypte et nous nous rapprochons de la vraisemblance.

Cependant, blonde ou brune, égyptienne ou hellène, Cléopâtre était-elle belle ?

(1) Citons la *Cléopâtre* très caractéristique à cet égard d'A. Cabanel (1823-1889) au Musée de Béziers.

(2) Ce qui aboutit aux anachronismes du récent film où Mme Elisabeth Taylor tenait le rôle de Cléopâtre.

Par malchance, l'abondante production de portraits romains sculptés ne nous a livré aucun buste inscrit au nom de Cléopâtre. Comment, parmi les représentations anonymes de reines ou de nobles dames, retrouver la fameuse reine ? Or, il existe un portrait indubitable de Cléopâtre, mais si peu flatteur qu'il risque de décevoir ses admirateurs.

Il s'agit des pièces de monnaie que Cléopâtre, septième du nom, fit frapper à son effigie, comme tous les souverains hellénistiques (fig. 3). Cette numismatique est la galerie de portraits la plus extraordinaire qui soit. C'est grâce à elle que l'on a pu se risquer à identifier de nombreuses sculptures anonymes de souverains alexandrins. En effet, les graveurs ont accentué les caractéristiques de leurs modèles, allant presque jusqu'à la caricature, de sorte que nous possédons un véritable album photographique de la famille lagide.

Or, Cléopâtre n'est pas belle. Il est vrai que ses médailles ne la représentent pas au temps de sa prime jeunesse, mais vers la trentaine. Figurée de profil, elle a un visage allongé au front haut, l'œil grand et profondément enfoncé, un très long nez, la mâchoire légèrement préminente. L'ensemble donne une impression de vigueur et d'intelligence, mais les traits sont trop anguleux et le fameux nez trop long pour qu'on puisse qualifier ce visage de joli. C'est celui d'une femme intelligente habituée à la domination et pas du tout celui d'une belle courtisane. Elle est coiffée sobrement de bandeaux ondulés qui se terminent par un chignon sur la nuque.

On nous objectera sans doute que, ainsi qu'il a été dit plus haut, ces gravures sur médailles manquent d'indulgence et que le visage de Cléopâtre, taillé dans le marbre, aurait plus de douceur. Or, il ya quelques années, le grand spécialiste de l'art grec, M. Jean Charbonneaux, de passage à Cherchell (l'ancienne Césarée), fut frappé par un buste du Musée attribué à Agrippine (fig. 5).

Il publia peu après un article intitulé : *Un portrait de Cléopâtre au Musée de Cherchell* (1). « C'est, dit-il, une tête de femme voilée dont l'air de grandeur impériale ne

peut manquer de frapper les visiteurs. » Il ajoute que, l'iconographie des deux Agrippines étant aujourd'hui suffisamment connue, leur identification avec ce buste n'est plus possible, alors que sa ressemblance avec les monnaies de Cléopâtre est frappante. M. Charbonneaux remarqua que « le nez aquilin dont la pointe descend à la rencontre du menton, la lèvre et la mâchoire inférieures qui avancent nettement, le grand œil profondément enchâssé entre l'arcade sourcilière et la saillie de la pommette », tous ces traits se retrouvent aussi bien sur les médailles que sur le visage de Césarée « surtout si l'on tient compte d'une intention d'idéalisation manifeste dans le marbre de Cherchell ».

On peut se demander comment un buste de Cléopâtre se trouve en Algérie. Il faut se rappeler que la fille d'Antoine et de la reine d'Égypte, Cléopâtre Séléne, avait épousé un roi de Maurétanie, Juba II qui régna à Césarée; aussi ne serait-il pas surprenant que Séléne eût fait exécuter un portrait de sa mère après la mort de celle-ci, portrait magnifique, presque viril, mais éloigné de l'idée que l'on pourrait se faire de la beauté de Cléopâtre.

Un autre buste, attribué à Cléopâtre dans la plupart des ouvrages la concernant (1) se trouve au British Museum (fig. 4). Il est assez différent de celui de Cherchell. Les joues sont plus pleines, les yeux moins enfoncés, le modelé plus doux, mais on retrouve le long nez busqué. Il est possible que ce soit un portrait de Cléopâtre dans sa jeunesse. La coiffure en bandeaux ondulés, le chignon, la boucle ramenée sur l'épaule sont caractéristiques de la mode capillaire de l'époque. La tête légèrement penchée, la douceur de l'expression visent à l'idéalisation du modèle; malgré cela, il ne s'agit pas d'une beauté (2).

D'ailleurs, Plutarque, quand il décrit la reine, est très réservé sur les charmes de son physique. « Sa beauté en elle-même, dit-il textuellement, n'avait rien d'incomparable et n'était pas frappante pour ceux qui la voyaient (3). » Et

(1) Et tout récemment encore dans l'*Encyclopedia dell'Arte Antica* dont les volumes sont en cours de parution (T. II, p. 717, fig. 949).

(2) Elgood, *Les Ptolémées d'Égypte*, Payot 1943, p. 253 en note, signale qu'il s'agirait plutôt d'une Syrienne.

(3) Antoine XXVII.

(1) *Libyca*, T. II 1954, pp. 49-63.

il parle plus loin de ceux qui, « ayant vu Cléopâtre, savaient que cette reine ne l'emportait sur Octavie (la seconde femme d'Antoine) ni pour la beauté ni pour la fleur de la jeunesse (1) » Lorsque l'on regarde les fameuses monnaies, on ne s'étonne pas du manque d'enthousiasme du vieil historien.

Voici donc la belle Orientale dépoétisée, rabaissée au rang d'une femme à peine jolie, vêtue simplement, les cheveux tirés en un strict chignon. Cette évidence paraît si peu vraisemblable pour une séductrice réputée, que la postérité n'en a pas voulu. Pourtant, qui ne connaît des exemples d'hommes que des femmes laides ont su enchaîner. Sans doute possédaient-elles d'autres pouvoirs de séduction, tels que l'esprit, l'intelligence, ou ce charme féminin indéfinissable plus attirant que la beauté.

Or, ces qualités, Cléopâtre les avait. En effet, reprenons la suite de la citation de Plutarque : « Sa beauté en elle-même n'avait rien d'extraordinaire et n'était pas frappante pour ceux qui la voyaient, mais sa conversation avait un attrait irrésistible et le charme de sa personne s'ajoutant à la force persuasive de sa parole et au rayonnement de sa personnalité, stimulaient ceux qui s'entretenaient avec elle. C'était un plaisir d'entendre le simple son de sa voix dont elle se servait comme d'un instrument à plusieurs cordes pour passer d'une langue à une autre; si bien qu'il y avait peu de Barbares avec lesquels elle eût besoin d'interprète. »

Puisqu'elle charmait sans être belle ceux qui l'approchaient, c'est que son visage devait pétiller d'intelligence : ses grands yeux brillants, sa bouche spirituelle faisaient oublier son long nez hérité de ses ancêtres. Sa voix était son principal charme, une voix musicale dont elle jouait savamment, lui donnant tour à tour des inflexions graves ou enjouées, passant de l'émotion à la gaieté pour subjuguier ses auditeurs. Une lignée de rois avait fait d'elle plus qu'une aristocrate, un être semi-divin, car les Ptolémées s'étaient aisément accoutumés à endosser la royauté divine des anciens Pharaons.

(1) Antoine, LXII.

Charme, intelligence, esprit, noblesse constituaient le véritable pouvoir de cette reine « dont la beauté n'avait rien d'exceptionnel ». Il faut insister particulièrement sur la noblesse de Cléopâtre qui était véritablement royale. Elle avait hérité de ses prédécesseurs le goût du faste. L'admirable simplicité du siècle de Périclès n'était plus de mise à l'époque hellénistique et les souverains alexandrins savaient, mieux que quiconque, éblouir le monde méditerranéen par de grandioses parades, des banquets somptueux, d'extraordinaires palais flottants et des monuments surchargés de marbre et d'or.

Cléopâtre, dont les richesses avaient la réputation d'être illimitées, continuait la tradition de ses ancêtres et s'entourait de ce luxe tapageur, surtout lorsqu'elle voulut séduire Antoine. Il n'est pas douteux que sa fastueuse arrivée à Tarse, où elle savait le rencontrer, dut émerveiller un homme plus accoutumé à la rudesse des camps qu'au luxe des cours. Plutarque lui-même en est encore ébloui : « Elle remonta le Cydnos... sur un navire à la poupe d'or, aux voiles de pourpre largement déployées, dont les rames étaient d'argent et se manœuvraient au son de la flûte, associé à celui des pipeaux et des cithares. Elle-même était étendue sous une tente brodée d'or, parée comme Aphrodite sur les tableaux, et des enfants semblables aux Amours des peintres, debout de chaque côté, l'éventaient. De même, les plus belles de ses suivantes, vêtues en Néréides et en Grâces, étaient les unes au gouvernail, les autres aux câbles. Des odeurs d'une suavité merveilleuse, exhalées par des parfums nombreux, embaumaient les rives du Cydnos (1). »

Essayons de percer plus encore la personnalité de notre héroïne. On devine aisément aux tours qu'elle inventait pour distraire le fruste Antoine, qu'elle était d'un naturel gai. On connaît la puissance d'imagination qu'elle déployait pour inventer sans cesse de nouvelles distractions et de nouvelles fêtes. Sa gaieté pouvait même aller jusqu'à la farce la plus puérile, ainsi le jour où, à une partie de pêche où Antoine ne prenait rien, elle envoya un plongeur accrocher à sa ligne un hareng saur.

(1) Antoine, XXVII.

Autres traits de caractère de Cléopâtre : son énergie et son courage. On sait comment, au début de son règne, elle entra en conflit avec son frère et, forcée de s'enfuir pour sauver sa vie, trouva le moyen de rassembler une armée de hors-la-loi avec laquelle elle prétendait livrer bataille à son frère. Elle n'avait alors qu'une vingtaine d'années. La même audace la guide à travers les lignes ennemies pour aller chercher appui auprès de César et c'est le fameux épisode du tapis dans lequel son fidèle Apollodore l'avait roulée pour l'amener clandestinement au général romain.

On apprend par la suite que Cléopâtre accompagnait Antoine à la chasse, de même qu'à la guerre. Ces qualités viriles ont toujours leur contre-partie : la reine devint de plus en plus autoritaire et le malheureux Antoine finit par lui être complètement asservi. Avant la bataille d'Actium, elle se rendit odieuse aux généraux romains qui ne pouvaient supporter d'être commandés par une femme, fût-ce une reine.

La chronique romaine, qui la déteste, insiste sur sa cruauté. Tout le monde connaît l'anecdote des poisons qu'elle faisait essayer sur ses esclaves, afin d'en trouver un dont l'effet fût rapide, pour le cas où elle aurait à s'en servir, souci que se trouva confirmé par sa fin tragique. On lui reproche aussi, mais sans aucune preuve, d'avoir hâté la fin de son plus jeune frère et pseudo-mari et celle de sa sœur, exilée à Ephèse. Mais ces dernières assertions viennent du seul Josèphe, écrivain dont la partialité est bien connue. Le poison a si souvent servi, dans l'histoire du passé, à expliquer des morts subites que la médecine actuelle justifierait peut-être, qu'il faut être très prudent sur ce sujet. Pourtant, on ne peut écarter d'emblée l'affreuse éventualité d'une Cléopâtre meurtrière, en raison des mœurs cruelles de l'époque où elle vivait. Les exemples de crimes politiques ou familiaux (ce qui revient souvent au même), ne lui manquaient pas et, à cette époque d'absolutisme, les souverains étaient pratiquement assurés de l'immunité.

Pour en revenir à l'épreuve des poisons sur des esclaves, sa véracité n'en est pas plus assurée, mais quelle valeur avait la vie d'esclaves pour les hommes de cette époque ? Il suffit d'évoquer les jeux sanglants qu'affectionnaient les Romains et de rappeler que des médecins alexandrins pratiquèrent la vivisection sur des condamnés pour comprendre que notre respect de la vie n'existait pas.

Mœurs cruelles, mais aussi mœurs très relâchées. Ni César ni Antoine n'étaient les vertueux Romains que les historiens se plaisent à opposer à la « courtisane-reine » (1). César, comme Antoine, avait eu à Rome de scandaleuses liaisons avec certaines de ces *matrones* dont le nom est devenu synonyme de femme vertueuse. Sans chercher à excuser une femme qui attachait certainement peu de prix à la vertu, il faut rappeler, qu'en dehors de ces deux hommes, dont le second finit d'ailleurs par l'épouser après avoir répudié sa femme, cette *courtisane* paraît n'avoir eu aucune autre aventure amoureuse. Discréditée comme elle le fut par les historiens romains, il est évident que, si tel n'avait pas été le cas, ils n'auraient pas manqué de nous le dire.

Il est donc certainement exagéré de se figurer Cléopâtre sous les traits d'une dangereuse séductrice froidement calculatrice; mais il ne faut pas non plus tomber dans l'excès contraire et l'imaginer comme une malheureuse reine opprimée, faible et désarmée, bernée par les vainqueurs.

Le roman d'Antoine et Cléopâtre, où les poètes ont voulu voir la plus belle des histoires d'amour (1), est défloré par la fin d'Antoine se tuant sur un mensonge de Cléopâtre. D'ailleurs comment une femme aussi raffinée aurait-elle pu être amoureuse d'un soudard toujours ivre qui justifiait ses beuveries en se prétendant un nouveau Bacchus ?

Comme pour tout être vivant, la vérité devait être plus complexe. Il semble que Cléopâtre ait forgé son destin à partir d'une idée qui a dominé toute sa vie : préserver son trône menacé par la puissance de Rome. Autour de ce pivot, toute sa personnalité s'ordonne et se dégage : reine avant d'être femme, elle met tout en œuvre pour garder sa puissance souveraine : son énergie, son intelligence, son goût du faste, sa souplesse, sa gaieté, son esprit et, mieux que sa beauté contestable, son charme incomparable. Le cœur ne joue aucun rôle dans ce programme; seule la tête compte. Rien ne l'arrête, peut-être même pas le meurtre. Douée d'un courage et d'une ténacité dignes d'admiration, quand il lui faudra s'avouer vaincue, elle mourra en reine, comme elle aura vécu.

(1) Properce.

(1) Rappelons le célèbre sonnet de José-Maria de Hérédia : **Antoine et Cléopâtre.**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE
II, PLACE MARCELIN BERTHELOT
PARIS-5^e

COMPOSITION DU BUREAU

Président. M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France.

Vice-Présidents. . . . M. Michel MALININE, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études.

M. Jean LECLANT, Professeur à la Sorbonne.

Secrétaire M. Jean VERCOUTTER, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

Trésorier. M. Paul VALEUR, Conservateur des Hypothèques

Correspondance administrative,
scientifique et bulletin :

M. J. VERCOUTTER, Cabinet d'Égyptologie
Collège de France,
II, place Marcelin Berthelot, Paris 5^e

Correspondance financière :

M. VALEUR, 43, Rue Gros, Paris-16^e.

Compte de chèques
postaux :

Paris N° 2093-33.

Compte en Banque :

Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2^e
(Libeller les chèques à l'ordre de la Société
Française d'Égyptologie).

REVUE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France.

Commission
de publication

M. A. BATAILLE, Maître de Conférences de
Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris
M. J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'École pra-
tique des Hautes Études.

Secrétariat :

Correspondance scientifique :

Cabinet d'Égyptologie, Collège de France
II, place Marcelin Berthelot, Paris 5^e

Correspondance commerciale
et commandes :

Librairie KLINCKSIECK, 11, rue de Lille,
PARIS - VII^e